

## Communiqué de presse

16 février 2022

### *La RIVP et Paris Habitat créent un bassin de l'emploi commun.*



**Les bailleurs de la Ville de Paris scellent un partenariat pour permettre à leurs collaborateurs de postuler, de manière sécurisée et avec un accès privilégié à leurs offres d'emploi. Un dispositif inédit pour dynamiser les parcours de carrière.**

Paris Habitat, 2 800 collaborateurs, et la RIVP, 1 300 collaborateurs ont conclu ce mercredi 16 février 2022 une convention de partenariat pour la création d'une bourse de l'emploi commune. **Une opportunité, pour près de 4 000 salariés, de profiter d'une mobilité de carrière.**

Ce partenariat est né d'un constat. Les collaborateurs des groupes Paris Habitat et de la RIVP évoluent sur un bassin de l'emploi identique et à la recherche de profils similaires : maîtrise d'ouvrage, gestion locative et technique, experts du patrimoine, fonctions supports, métiers de la régie ou gardiens. Ce sont plus de 110 métiers qui constituent autant d'opportunités d'évolution professionnelle.

Pour rendre plus dynamique les perspectives d'emploi, les deux bailleurs, par ce partenariat, misent sur des parcours de carrière en offrant à leurs salariés des passerelles entre les deux organismes et multipliant les opportunités d'évolution. « *Les salariés des deux groupes auront davantage d'opportunités pour évoluer et la possibilité de connaître un nouvel environnement de travail* » estiment les deux directions des ressources humaines. Et d'ajouter, « *la création de ce bassin d'emplois sera un élément d'attractivité.* »

#### **Une mobilité sécurisée**

Il s'agit aussi de sécuriser cette démarche et d'offrir aux candidats un accès privilégié via leur intranet aux offres d'emplois publiées dans chacun des groupes. « *Les candidats pourront postuler en toute transparence, bénéficier d'une information par leur service RH et si cela se concrétise, ils pourront également pendant la période probatoire revenir chez leur employeur initial* » précisent les deux directions.

« Nouvelle preuve de notre capacité à travailler en bonne intelligence avec nos confrères de Paris Habitat, cette convention doit permettre d'accroître les synergies entre les deux bailleurs. Cette passerelle est une chance, et pour les entreprises qui accueillent des collaborateurs déjà formés aux métiers du logement social, et pour les salariés à qui on offre de nouvelles perspectives d'évolution. »

**Christine Laconde, directrice générale de la RIVP.**

« Nous avons la volonté d'accompagner nos collaborateurs et de développer leurs compétences, comptant sur un centre des métiers dédié, de favoriser les mobilités internes tant horizontales que verticales mais aussi de développer l'agilité professionnelle. Ce sont aussi des passerelles entre domaines d'activités. Les équipes RH de Paris Habitat reçoivent en moyenne 200 collaborateurs par an uniquement sur leur projet professionnel. Cette convention est un levier de dynamisation de leur carrière. »

**Stéphane Dauphin, directeur général de Paris Habitat.**

#### **A propos de Paris Habitat :**

Employeur responsable et bailleur social de référence, Paris Habitat mène avec succès une mission de service public auprès des habitants et des territoires.

Entreprise à mission donnant du sens au travail de ses collaborateurs, l'établissement s'engage auprès de chacun d'eux, notamment par une politique volontariste en matière de mobilité professionnelle.

Sous l'impulsion du programme PH Mouv', Paris Habitat développe de nombreux dispositifs d'accompagnement de ses collaborateurs.

- Un processus de candidature interne et des offres parues sur l'intranet
- « Vis mon job » pour s'ouvrir aux réalités d'un autre métier pour une journée
- « Tremplin mission », l'opportunité d'expérimenter un nouveau poste pendant 3 à 6 mois dans le cadre d'un projet professionnel
- « Booster » pour accompagner les collaborateurs et leur permettre de valoriser leur potentiel et réinvestir leurs carrières

#### **Contact presse**

Antoine Le Mao – antoine.lemao@rivp.fr - 07 63 03 97 63

Sébastien Deslandes - sebastien.deslandes@parishabitat.fr - 06 72 98 87 12